

Assemblée générale de l'ADÉPUM
Mercredi 29 février 2012

Ordre du jour

- 0. Ouverture
 - 1.1 Praesidium
 - 1.2 Adoption des derniers procès-verbaux
 - 1.3 Annonces
 - 1. Reconduction
- 2. Revendications
- 3. ASSÉ/CLASSE
- 4. Table grève
- 5. Mobilisation
- 6. Varia
- 7. Fermeture

0. Ouverture

-Proposition 0.1, telle que formulée par Arnaud Theurillat-Cloutier: «Que l'assemblée du 29 février 2012 débute», Guillaume Bertrand appuie

Proposition 0.1 adoptée à l'unanimité

Ouverture de l'assemblée

0.1 Praesidium

-Proposition 0.1.1, telle que formulée par Arnaud Theurillat-Cloutier: « Que Ludvic Moquin-Beaudry à la présidence et François-Julien Côté-Remy au secrétariat», Thomas Mekhaël appuie

Proposition 0.1.1 adoptée à l'unanimité

0.2 Adoption de l'ordre du jour

-Proposition 0.2.1, telle que formulée par Thomas-Elie Belley-Côté: «Que l'on adopte l'ordre du jour tel que présenté», Arnaud Theurillat-Cloutier appuie

Amendement à la proposition 0.2.1, tel que formulé par Simon-Pierre Chevarie-Cossette: «Que l'on retire le point 5 «Mobilisation» de l'ordre du jour», Arnaud Theurillat-Cloutier appuie

Amendement à la proposition 0.2.1 adopté à l'unanimité

Proposition 0.2.1 adoptée à l'unanimité

0.3 Adoption des derniers PV

À venir

0.4 Annonces

- 1) Élaboration d'un dossier avec le syndicat des professeurs pour dénoncer le comportement des agents de sécurité
- 2) Nous sommes plus de 70 000 étudiants en grève à ce moment-ci
- 3) Manifestation demain (1er mars, 14h à Québec): il y a aura des autobus pour transporter les étudiants. Le point de départ se trouve au 3200 Jean-Brillant (se présenter à 10h15). Il faut inscrire son nom sur la liste à cet effet.
- 4) Il y a eu création d'un comité de mobilisation: les rencontres se feront tous les mardi à 10h au Stone Castle
- 5) Il y a aura une causerie à l'UQAM le 7 mars à 19h sur la question de la hausse des frais de scolarité: plus d'informations à venir
- 6) Si certaines personnes désirent organiser des activités pour la période de la grève, contactez Samuel Lesage. Vendredi, il y aura confection de banderoles à l'école de la montagne rouge... (e-mail Samuel)
- 7) Pour ceux qui ne peuvent pas à être à Québec jeudi: à 19h30, les étudiants en Musique organisent une manifestation surprise au bureau du Ministre des Finances Raymond Bachand (5450, boulevard côte-des-neiges)

1. Reconduction

-Proposition 1.1, telle que formulée par Nicolas Hamon: «Que l'ADÉPUM maintienne la grève jusqu'à la prochaine assemblée générale», Samuel Lesage appuie

On demande le vote sur la proposition

Proposition 1.1 adoptée à majorité

-Proposition 1.2, telle que formulée par Emmanuel Chaput: «Que l'on tienne une plénière de 5 minutes pour décider des horaires des prochaines AG», Karine Fradet appuie

Proposition 1.2 adoptée à l'unanimité

Proposition privilégiée de Nicolas Hamon: «Que l'on termine les tours de parole», Emmanuel Chaput appuie

Proposition privilégiée adoptée à l'unanimité

-Proposition 1.3, telle que formulée par Karine Fradet: «Que les AG de reconduction aient lieu en alternance les mardi et mercredi, et ce à partir de la semaine prochaine (semaine de lecture)», Lizanne Lagarde appuie

Amendement à la proposition 1.3, tel que formulé par Sébastien Sicard-Dequoy: « Que l'on commence l'alternance dès la semaine prochaine, et que le jour choisi soit le mercredi», Monique

Hardy appuie

Amendement à la proposition 1.3 adopté à l'unanimité

Proposition 1.3 adoptée à l'unanimité

»

2. Revendications

-Proposition 2.1, telle que formulée par Alexandre: «Que l'on ramène sur la table la proposition 1.7 telle qu'amendée lors de l'AG du 2 février 2012», Nicolas Hamon appuie

Proposition 2.1 adoptée à l'unanimité

Proposition 1.7 tel qu'amendée lors de l'AG du 2 février 2012 «Que les revendications de l'ADÉPUM pour cette grève illimitée soient les suivantes :Contre toute hausse de frais dans une perspective de gratuité scolaire;Pour une éducation de qualité, libre de l'ingérence du privé;Contre les compressions budgétaires affectant les cégeps et l'ensemble des services publics.»

Amendement à la proposition 1.7, tel que formulé par Sébastien Sicard-Dequoy: «Après «Contre toute hausse de frais», remplacer «dans une perspective de gratuité scolaire;» par «dans une perspective de maximisation de l'accessibilité aux études supérieures»»

On demande le vote sur l'amendement à la proposition 1.7

L'amendement à la proposition 1.7 est rejeté à majorité

Amendement à la proposition 1.7, tel que formulé par Thomas Mekhaël: « Rajouter après «gratuité scolaire»: «et d'accessibilité aux études»», Philippe Bouchard appuie

On demande le vote sur l'amendement 1.7

Amendement à la proposition 1.7 adopté à majorité

Amendement à la proposition 1.7, tel que formulé par Pierre-Luc Desjardins: «Que l'on rajoute à la proposition principale: « contre une rationalisation de l'université», Nicolas Hamon appuie

Sous-amendement, tel que formulé par Emmanuel Chaput: «Remplacer «rationalisation» par «Instrumentalisation» et rajouter après «de l'université»: «et de l'éducation en générale», Nicolas Hamon appuie

On demande le vote sur le sous-amendement

Le sous-amendement est battu à majorité

On demande le vote sur l'amendement à la proposition 1.7

Amendement à la proposition 1.7 rejeté à majorité

Proposition 1.7 adoptée à l'unanimité

-Proposition 2.2, telle que formulée par Adam Szanyi propose: «Que l'ADÉPUM exige la démission du recteur de l'Université de Montréal Guy Breton», William Ross appuie

Amendement à la proposition 2.2, telle que formulée par Arnaud Theurillat-Cloutier: «Ajouter à la fin de la proposition: «tant qu'il ne défendra pas nos revendications», William Ross appuie

Amendement à la proposition 2.2 adopté à l'unanimité

Proposition privilégiée, telle que formulée par Sébastien Sicard-Dequoy: «Que l'on prenne une pause de 3 minutes», Nicolas appuie

Proposition privilégiée adoptée à l'unanimité

Amendement à la proposition 2.2, tel que formulé par Nicolas Hamon: «Ajouter à la fin de la proposition telle qu'amendée: «et que d'ici là, que l'ADÉPUM exige de la FAÉCUM qu'elle boycotte les instances universitaires et que l'ADÉPUM ainsi que la FAÉCUM encouragent les syndicats à faire de même», William Ross appuie

On demande le vote sur l'amendement

L'amendement à la proposition 2.2 est adopté à majorité

Amendement à la proposition 2.2, tel que formulé par Monique Hardy: «Que l'on retire le nom du recteur de la proposition principale», Emmanuel Chaput appuie

On demande le vote sur l'amendement

L'amendement à la proposition 2.2 est rejeté à majorité

On demande le vote sur la proposition

Proposition 2.2 adoptée à majorité

3. ASSÉ/CLASSE

Proposition 3.1, telle que formulé par Louis-Thomas Leguerrier: «Que l'ADÉPUM refuse sans débat préalable toute recommandation de proposition venant de la

CLASSE qui n'impliquerait pas un retrait complet de la hausse des frais de scolarité»,
Thierry appuie

Amendement à la proposition 3.1, tel que formulé par Emmanuel Chaput: «Dans la proposition principale, remplacer «recommandation» par «soumission»», Julien appuie.

Amendement à la proposition 3.1 adopté à l'unanimité

On demande le vote sur la proposition 3.1

La proposition 3.1 est rejetée à majorité

Proposition 3.2, telle que formulée par Nicolas Hamon: «Que l'on tienne une plénière de 7 minutes sur la représentativité des votes à la CLASSE», Arnaud Theurillat-Cloutier appuie

Proposition 3.2 adoptée à l'unanimité

Proposition 3.3, telle que formulée par Nicolas Hamon: «Que l'on ajoute à l'article 9 de l'annexe H des Statuts et règlements de l'ASSÉ « Les associations de campus et les associations facultaires ont 3 votes. Les associations modulaires ou départementales ont 1 vote », Emmanuel Chaput appuie

Proposition 3.3 adoptée à l'unanimité

Proposition 3.4, telle que formulée par Nicolas Hamon: «Que l'on tienne une plénière de 20 minutes sur la position de la CLASSE sur la violence, Anne-Marie appuie

Proposition 3.4 adoptée à l'unanimité

Extrait des documents de la CLASSE:

«Violence, désobéissance et perturbation

*-Que les porte-parole de l'ASSÉ puissent dissocier l'ASSÉ de gestes commis lors d'actions de l'ASSÉ s'ils ne respectent pas le cadre établi par un mot d'ordre du Congrès.
(Adoptée au Congrès des 10, 11 et 12 février 2006)*

*-Que notre compréhension et notre application du principe de la diversité des tactiques s'insèrent dans une optique d'escalade des moyens de pression : que toute tactique n'est pas bonne à utiliser à tout moment, mais qu'une diversité de tactiques est nécessaire à l'instauration d'un rapport de force avec le gouvernement, chacune en son temps.
(Adoptée au Congrès des 10, 11 et 12 février 2006)*

-Que la détermination du moment où la radicalisation de la lutte est nécessaire revient à l'ensemble des membres.

(Adoptée au Congrès des 10, 11 et 12 février 2006)

-Considérant que le gouvernement a décrété une hausse des frais de scolarité sans consultation des étudiantes et

étudiants;

Considérant que les perturbations liées à notre mouvement de grève créent un espace politique nécessaire au débat sur le

financement de l'éducation postsecondaire. »

Proposition privilégiée, telle que formulée par Nicolas Hamon: «Que l'on passe immédiatement au point «Table de grève», Thomas Mekhaël appuie

Proposition privilégiée adoptée à l'unanimité

4. Table de grève

Proposition 4.1, telle que formulée par Simon-Pierre Chevarie-Cossette: «Que l'ADÉPUM participe à la Table de coordination des associations en grève de l'Université de Montréal, que celle-ci se dote d'un(e) coordonnateur(trice) et d'un comité média qui assurent le lien entre les différents médias et les associations», Arnaud Theurillat-Cloutier appuie

Proposition 4.1 adoptée à l'unanimité

Proposition 4.2, Sébastien Sicard-Dequoy propose la fermeture de l'assemblée, Simon-Pierre Chevarie-Cossette appuie

Proposition 4.2 adoptée à l'unanimité

Fermeture de l'assemblée